

La Fondation Maison des Champs

La Fondation Maison des Champs est reconnue d'utilité publique depuis 1932.

Notre ambition est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain.

Nos valeurs sont d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie. La vocation de la Fondation Maison des Champs s'inscrit dans :

- 🏠 Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits ;
- 🏠 L'exigence de la qualité des services apportés en inter dépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation ;
- 🏠 La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilité ou d'exclusion des personnes ;
- 🏠 Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.



POUR TOUTE INFORMATION :

CONTACTEZ NOUS :

 **01 48 03 86 18**
06 75 11 88 54
esa@fmdc.fr

Du lundi au vendredi
9h00 - 18h00

Un répondeur est à votre disposition
en dehors de ces horaires.

www.fmdc.fr

fondation@fmdc.fr

16, rue du Général Brunet - 75019 PARIS

Tél. : 01 48 03 86 10

Métro : Botzaris, Place des Fêtes



ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER pour maladie d'Alzheimer, maladies apparentées ou troubles cognitifs



"Être chez soi, c'est être soi"

www.fmdc.fr



LE FINANCEMENT

Tous les soins dispensés sont **pris en charge à 100 %** par votre caisse d'assurance maladie.

Aucune avance de frais.

Formalités administratives assurées par nos services sans frais de dossier et sans engagement.

Service conventionné par les services départementaux du ministère de la Santé et des affaires sociales ainsi que les organismes d'Assurance Maladie qui en assurent le contrôle.



LES ACTIONS

LES ACTIONS AUPRÈS DE LA PERSONNE :



- ✓ Stratégies de compensation afin de réduire l'impact des symptômes de la maladie au quotidien
- ✓ Maintien ou développement des capacités sensorielles, motrices et cognitives afin de demeurer plus longtemps à domicile

LES BÉNÉFICES POUR LES PROCHES ET LA FAMILLE :

- ✓ Soutien et écoute
- ✓ Amélioration de la relation avec le malade
- ✓ Adaptation de l'environnement du domicile et mise en place de relais (accueil de jour...)



Intervention sur prescription médicale :

12 à 15 séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement au domicile.
(Renouvellement possible).

LE SERVICE

Des horaires adaptés aux besoins seront déterminés avec vous lors d'une première évaluation à domicile par Psychomotricienne et une psychomotricienne.
Des interventions pour les personnes domiciliées dans le 19^e et 20^e arrondissement de Paris.

L'Équipe Spécialisée Alzheimer :
Psychomotricienne diplômée d'État coordinatrice.
Assistants de soins en gérontologie.
Avec le soutien de l'ergothérapeute et de la psychologue de la Fondation.

